

**Demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle
pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction
et scolarisé en école maternelle**

Réf : Décret 2019-826 du 2 août 2019

Année scolaire 20___ / 20___

Ecole		Directeur.trice		Cadre réservé à l'école
Enfant	NOM Prénom			
	DATE de NAISSANCE			
Responsable légal	NOM Prénom			
	Adresse			

1- AMENAGEMENT DEMANDÉ

Je soussigné(e) _____ demande que mon enfant (nommé ci-dessus) soit autorisé à être absent de l'école pendant les heures de classes de l'après-midi le ou les :

Lundi
 Mardi
 Jeudi
 Vendredi

Pour la/les période(s) :
(cocher les cases concernées)

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5

Tout enfant qui fait la sieste en dehors de l'école a la possibilité de revenir dans sa classe l'après-midi dès la réouverture des portes qui est fonction du règlement intérieur. Toute situation d'enfant bénéficiant d'un aménagement du temps de présence à l'école fera l'objet d'un examen à chaque période scolaire afin d'étudier la révision de cet aménagement.

Je souhaite que mon enfant revienne à l'école à _____ h _____ le ou les (cocher les jours concernés) :

Lundi
 Mardi
 Jeudi
 Vendredi

Date et signature de la personne responsable de l'enfant :

A compléter par les responsables de l'enfant

2-AVIS DU DIRECTEUR.TRICE

Date de la réception de la demande	
---	--

Avis : Avis favorable Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

Date, signature du directeur.trice de l'école :

3- DECISION DE L'INSPECTEUR.TRICE

Avis : Avis favorable Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

La demande parvient dans les deux jours qui suivent la réception par le directeur.trice.

Le silence gardé pendant un délai de 15 jours à compter de la transmission de la demande par le directeur vaut décision d'acceptation.

4- REPONSE APPORTÉE AUX PARENTS

Date de retour aux parents	
-----------------------------------	--

Date, signature et cachet du directeur.trice de l'école :

Suivi de la demande